



FEUILLE DE CHOU

Edition spéciale budget 2022



Journée village propre

C'est le 23 avril 2022.

Désormais traditionnel, ce nettoyage de printemps est l'occasion de réunir les enfants et les plus grands autour d'une action concrète et positive.

RdV à 09 h dans la cour de l'école

Information communale

Suite au départ de M et Mme LOPEZ pour Pact, la mairie se met en quête de NOUVEAUX MÉDECINS. Une information sera diffusée dans les internats. M. BENOIT et M. FROGER suivent ce dossier. Nous y ferons valoir les atouts d'un village avec deux médecins, la pharmacie, le kinésithérapeute et le cabinet d'infirmières. Un village où il fait bon vivre, avec une situation géographique avantageuse (proximité de grandes villes, de la mer et de la montagne)

Les docteurs NIVET et CHENU ont épuisé leur capacité d'accueil de nouveaux patients. (Le Dr CHENU reprendra des patient au retour de son congés maternité) Chacun comprendra que leur temps ne saurait être extensible à l'infini et qu'on ne peut pas leur demander de compenser le départ de leurs deux confrères. D'autant qu'il faut prendre aussi en compte le départ à la retraite des docteurs THINON, BARRAL, DOUCET, DREYFUS ET ROY

Nous avons ce luxe remarquable d'avoir 4 médecins dans la commune, malgré cette triste situation il faut noter que Pact, comme Bougé-Chambalud restent à des distances raisonnables pour des soins.

Les mots (de tête) du maire

Au moment de se pencher sur le budget, le conseil municipal et son maire ont des maux de tête...

L'argent : le nerf de la guerre...

Comment mettre en place de beaux projets quand on n'a pas les finances ?

Comment faire pour répondre aux idées que nous offrent les habitants quand on n'a pas les pépettes ? (Une allée piétonne le long de la RD 519, un chemin d'accès plus direct au Clos des Cèdres, même une balançoire demandée par une petite fille devient difficile même si elle sera une de nos priorités)

Comment faire pour mettre en place les mesures de protection et de sécurité contre les nuisances des pigeons ou contre la vitesse au Clos des Rancines, par exemple, quand le flouze ne nous tombe pas dessus comme la pluie d'avril à Londres ?

Comment faire quand on n'a pas d'oseille et pas un radis, à part dans nos jardins ?

1. Prioriser
2. Prévoir pour pouvoir financer
3. Se battre pour obtenir plus
4. Prendre notre bâton de pèlerin et aller chercher les subventions là où elles se cachent et s'il n'y en a pas :
5. Inventer des choses nouvelles
6. Entretenir la convivialité jarcieuroise et proposer de la culture et du divertissement
7. Continuer à soutenir nos associations
8. Développer des actions avec le CCAS
9. Soutenir notre école
10. Développer la qualité de l'accueil de nos enfants
11. Etre attentifs au bien-être de nos anciens et à leurs besoins
12. Rester à l'écoute de nos jeunes et accueillir leur énergie
13. Tenter de développer la citoyenneté et la participation

Et avec tout ceci **tenter** de rester fidèle à une certaine éthique de la politique communale : équité, solidarité, respect de la terre et de ses habitants, convivialité, défense et développement de notre village.

Yann BERHAULT

Bonne continuation

Mme et M. LOPEZ sont arrivés sur JARCIEU en février 2007. La commune a participé financièrement à leur installation à hauteur de 8.910€, correspondant à 27 mois de loyer à 330 €.

Il est à noter que ni le docteur NIVET, ni le docteur CHENU n'ont sollicité d'aide de la mairie.

Tous humains

L'exposition retrace 7 millions d'années de l'évolution humaine. Notre espèce est sortie d'Afrique il y a 100 000 ans et s'est répandu sur toute la planète.

Vous pourrez la découvrir **gratuitement** à la salle Seyve Buisset samedi 30 avril de 9h à 12h et 15h à 19h et dimanche 1 mai de 9h à 12h l'exposition vous est proposée par Jarcieu Anim, Jarnati, Shotokan karaté club Jarcieu

Ma commune Ma santé

Ce dispositif s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel.

Grâce au partenariat de votre commune avec l'association ACTIOM vous bénéficiez ainsi des meilleurs garanties santé et des services complémentaires au meilleur prix calculé selon votre profil et vos véritables besoins.

Téléphonez **05 64 10 00 48** vous aurez RdV à la mairie.

Mairie

04.74.84.85.26

mairie.jarcieu@entre-bievreethone.fr

La mairie a obtenu l'agrément Jeunesse Engagement et Sport pour les temps périscolaires. Outre les changements d'organisation que suppose cette homologation, elle nous impose aussi de renforcer l'équipe d'animation péri-scolaire (notamment à la cantine)

Pour maîtriser cette augmentation, le conseil municipal a réduit le temps d'embauche du salarié en CDD qui vient traditionnellement renforcer l'équipe technique municipale. Le contrat était de 6 mois, il ne sera que de 3 mois cette année. Le conseil municipal assumera pleinement les défauts de tonte qui pourraient en résulter.

4. Un excédent exceptionnel et mensonger

Malgré les pertes de ressources et les augmentations de charges listées ci-dessus, vous aurez noté un **excédent de 1445 K€**. C'est un **mirage** créé par la comptabilité publique. Nous avons présents dans les recettes d'investissement à la fois le montant des subventions régionales et départementales qui financent le projet école, mais aussi les emprunts à court terme, qui financent « l'espace temps » entre le paiement des travaux et l'encaissement effectif des subventions obtenues. Dans les années à venir l'encaissement des subventions va venir rembourser ces emprunts et ré-équilibrer la balance budgétaire.

C'est ce qu'on appelle une ressource en fond de roulement, c'est-à-dire une réserve d'argent permettant d'assumer les décisions passées et pas d'imaginer des investissements à venir.

5. Les actions qui seront menées en 2022

La nouvelle école sera utilisée dès la rentrée 2022. Les travaux d'isolation des parties anciennes prendront fin aux vacances de la Toussaint.

La rue du **lotissement Champ Bernier**, déjà en mauvais état et largement éventrée par les travaux de mise au « tout à l'égout » sera entièrement re-goudronnée.

Le City stade. Les demandes de subvention sont demandées pour ce projet. Sur le budget 2022 apparaît l'achat du terrain

Travaux au cimetière. Dans les années à venir la surface du cimetière devra être augmentée. Le budget 2022 assume la première tranche de ces travaux : Les études.

Eglise: Ce devrait être la dernière tranche des travaux avec la sécurisation de la crinoline et les travaux ADAP (allongement de la rampe d'accès).

Fin des travaux des **anciens vestiaires du stade**. C'est un projet qui traîne depuis longtemps. Il devrait nous permettre, en fin d'année, de bénéficier d'une nouvelle salle de rencontre et de réunion.

1. Budget synthétique - Fonctionnement et investissement

Budget de fonctionnement					
Charges	En K€	%	Ressources	En K€	%
Charges à caractère général <i>(produits et services utilisés par la commune)</i>	240	13 %	Résultat année précédente <i>(99K€ en 2021)</i>	0	NA
Charges du personnel	313	19 %	Impôts et taxes	485	4 %
			Dotation et Subventions	81	-13 %
Charges de gestion courante <i>(Dont indemnités élus 41k€)</i>	56	2 %	Produits des services <i>(dont Services péri-scolaires 35 K€)</i>	47	27 %
Charges Financières <i>(Remboursement d'emprunts)</i>	5	-2 %	Revenu mobilier <i>(location les pieds sous la table)</i>	6	75 %
Amortissements	7	0 %	Remb d'assurance	2	-80 %
Totaux	621	14 %		621	-12 %

1.1. Commentaire général

Le budget est à l'équilibre évidemment, mais cette balance s'obtient par des trajectoires différentes des ressources et des charges; 12% de moins de ressources, pour une augmentation de 14% des charges. C'est la claire expression d'un budget communal qui fonctionne, mais qui ne donne pas la capacité d'investir dans l'année à venir.

Budget d'investissement			
Charges-Projets	En K€	Ressources	En K€
Opérations financières <i>(Remboursement des capitaux d'emprunts et amortissement des travaux)</i>	130	Opérations financières <i>(Dont Emprunt 1 765 K€ Résultat antérieur 166 K€)</i>	2319
Projet école	1520	Subvention projet école	989
Voirie <i>(Champ Bernier)</i>	55	Amis de l'église	2
City stade <i>(Achat du terrain)</i>	35		
Cimetière	14		
Eglise	15		
Stade <i>(anciens vestiaires)</i>	19		
Autre Mat et mobilier	77		
Résultat d'investissement	1445		
Totaux	3310		3310

2. Les ressources (ou recettes) de la commune.

2.1. Dotations de l'état en berne.

Les chiffres de la dotation de l'état sur 5 ans

2018	2019	2020	2021	2022
85825 €	48383 €	47059 €	43367 €	38100 €

La somme qu'alloue l'État aux communes est en chute libre. La situation est d'autant plus préoccupante que les obligations sont plus importantes, notamment sur la maîtrise énergétique.

2.2. La re-version de la com-com qui questionne. (44 500 € en 2022)

C'est une particularité de notre communauté de communes, qui n'en finit pas de choquer le conseil municipal, les clés de réversion ne sont pas les mêmes sur l'ensemble du territoire « Entre Bièvre et Rhône ». C'est un phénomène créé par la fusion des deux précédentes communautés « Pays Roussillonnais » et « Territoire de Beaurepaire ». On peut comprendre qu'après deux ans de mariage il reste des différences entre deux entités très différentes dans leurs préoccupations comme dans leurs ressources.

Ce qui nous interroge c'est d'une part l'importance des écarts et l'absence d'une politique et d'un planning d'harmonisation. M. le maire prépare une motion à l'intention de la présidente d'Entre Bièvre et Rhône demandant la révision de la CLECT (Commission Locale Evaluation Charges Transférées). Il faut préciser que ces attributions de compensation sont calculées à partir de la taxe professionnelle de 2002.

Sur le budget 2022, cette dotation a augmenté, ce n'est malheureusement qu'un jeu d'écriture : les 12 000€ en plus compensent les 12 000€ non versés en 2021. Il s'agit de compétences facultatives (Musique à l'école, gymnastique séniors) qui n'ont pas automatiquement migré de la CCTB à EBER.

2.3. L'évolution de votre fiscalité. 402 260 €

Nous parlons ici des taxes foncières bâties et non bâties. C'est la partie de la fiscalité qui revient directement à la commune et qui de fait est réinvestie sur votre espace de vie.

Rappel : l'année dernière.

Le taux de la taxe foncière bâtie est passé de 12% à 35,16% ... Contrairement à l'évidence ce n'était pas une augmentation, mais une ré-organisation de la fiscalité. Dans un même temps, la taxe d'habitation a disparu.

La taxe foncière non bâtie : 53,35% de la base de vos valeurs locatives non bâties. Elle restera fixe au prochain exercice.

La taxe foncière bâtie : 36,04% de la base de vos valeurs locatives bâties. Soit une augmentation de 2,5 %. Habituellement ce taux augmente de 1% par an pour suivre le niveau d'inflation. Pendant les deux années précédentes et pour faire face à la situation sanitaire nous avons gelé cette augmentation. On revient à la normalité pour 2022, sur les 3 ans, (2020,2021,2022) le taux aura augmenté de 2,5% au lieu de 3%.

3. Les charges communales

3.1. Les augmentations significatives du Fioul et de l'électricité

Ce ne sera une surprise pour personne, les coûts de l'électricité et du combustible sont en très forte augmentation : 29,70% pour l'électricité, 24,78% pour le combustible. Pour notre commune et avec les évaluations les plus optimistes, cela représente une charge supplémentaire de 14 859 €

3.2. Une augmentation des charges du personnel.

Deux décisions municipales amènent à une augmentation relative des charges de personnel (19%)

Il y a bien sûr la création d'un espace scolaire supplémentaire : salle de motricité, dortoir, CDI, tisanerie, sanitaires. Ces espaces devront, à partir de la rentrée prochaine, être entretenus et nettoyés.